

Du coin de l'œil



VILLE DE CARLETON-SUR-MER

Volume 32, numéro 9 – Septembre 2012

UNE RÉUSSITE COLLECTIVE REMARQUABLE : LE JARDIN COMMUNAUTAIRE

C'est maintenant le temps des récoltes et le jardin communautaire de Carleton-sur-Mer resplendit de toutes ses couleurs et de sa richesse en abondance potagère. La première année du jardin communautaire s'est couronnée d'un remarquable succès auprès de ses utilisateurs. En tout, 32 jardiniers se sont impliqués dans ce projet et un bon nombre d'entre eux en était à leur première expérience en jardinage. Au cours de l'été, divers ateliers furent offerts par des experts locaux afin de promouvoir le transfert de connaissances en agriculture écologique dont, entre autres, la création de fertilisants biologiques, les propriétés culinaires et médicinales des fines herbes, le compostage, la biodynamie et la mise en conserve des légumes. Le CIRADD tient à remercier cordialement tous ses partenaires dans la réalisation ce projet : le pacte rural de la MRC d'Avignon, la Ville de Carleton-sur-Mer, le fonds de visibilité Cartier énergie éolienne, la Caisse Desjardins de Tracadie, Baie-des-Chaleurs active et en santé, la Société horticole Les cols verts, BMR de Saint-Omer, la Fée gantée, ainsi que tous les merveilleux bénévoles qui ont généreusement partagé leurs passion, expérience et connaissances! Sans l'implication de tous et particulièrement des utilisateurs du jardin, ce projet n'aurait pas eu le succès qu'il a connu. Sans vous, le jardin n'existerait pas! Merci! Pour plus d'information ou afin de réserver une parcelle pour l'an prochain, veuillez contacter le CIRADD au 418 364-3341, poste 7255.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La Ville de Carleton-sur-Mer vous informe que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu **le lundi 1^{er} octobre 2012**, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 1^{er} octobre, 16 h.

FESTIVAL LA VIRÉE DU 5 AU 7 OCTOBRE

Le plus important marché public en Gaspésie, une exposition, une scène extérieure de jour, des ateliers, la présence de l'école de cirque de Gaspé, des 5 à 7 souper-spectacle, deux expositions, etc. Vous pourrez également assister aux spectacles suivants :

ARBADÉTORNE : vendredi 5 octobre à 20 h au Centre des congrès de la Gaspésie. Les 4 musiciens français nous convient à un bal traditionnel, constitué du riche répertoire vendéen.

IRISH BASTARDS : vendredi 5 et samedi 6 octobre à 23 h au Naufrageur. Ce groupe nous interprète des classiques du répertoire irlandais.

MOI ET LA BELLE : samedi 6 octobre à 14 h au Quai des arts. Un voyage en chanson en Louisiane, en Acadie et au Québec avec un duo de Lanaudière, Danielle Martineau et Marc Grenier.

MAZ - VISHTÈN : samedi 6 octobre à 20 h au Quai des arts. Deux spectacles de musique traditionnelle à son meilleur.

RENCONTRE FOLKLORIQUE : dimanche 7 octobre à 13 h au Quai des arts. Retrouvez des musiciens d'ici et d'ailleurs, passionnés par la musique traditionnelle, qui seront accompagnés par Pamela Rooney et Sylvain Landry.

LES VENDEURS DE RÊVES et FRANÇOIS EPIARD : dimanche 7 octobre à 19 h au Quai des arts. Avec, pour la Gaspésie, Myreille Allard, Sophie Arsenaault, Louis Levasseur, et pour la Normandie, François Epiard.

Information et réservation : 418 364-6822
Plus de détails au www.festivallaviree.com

RAPPEL – CHANDAILS DE SOCCER

La saison de soccer junior 2012 étant maintenant terminée, La Ville de Carleton-sur-Mer désire rappeler aux parents des enfants inscrits que les chandails doivent être rapportés à l'hôtel de ville. Merci de votre collaboration!

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE CARLETON

Brunch du Club des 50 ans et plus de Carleton le **dimanche 16 septembre à 10 h à la salle Charles-Dugas**. Le repas sera suivi d'une réunion d'information. Les billets sont en vente auprès des membres du C.A. au coût de 10 \$ pour les membres et de 13 \$ pour les non-membres. Bienvenue à tous!

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-OMER

▪ Soirée de danse ▪

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Omer vous invite le samedi 29 septembre 2012, à l'O.T.J. de Saint-Omer, à une soirée de danse avec le duo Carol et Carole. Musique de danse traditionnelle, rétro, country, western. Coût : 8 \$. Information : Régent au 418 364-6200.

▪ Réunion des membres ▪

Le dimanche 23 septembre 2012, à 13 h, à l'O.T.J. de Saint-Omer. Cette réunion sera suivie par une démonstration de l'appareil E Z Y. Une collation vous sera offerte. Information : Régent au 418 364-6200.

APPEL D'OFFRES CONCIERGERIE DU QUAI DES ARTS

Le Centre de production et de diffusion culturelles de Carleton (Quai des arts) demande des soumissions pour :

TRAVAUX POUR LA CONCIERGERIE DU QUAI DES ARTS.

Ouverture des soumissions : lundi le 24 septembre, à 12 h.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à compter du lundi 10 septembre, au Quai des arts, au 774, boulevard Perron, Carleton.

Chaque soumission doit être déposée à l'administration du Quai des arts au 774, boulevard Perron, Carleton, avant 10 h, le lundi 24 septembre.

Le Centre de production et de diffusion culturelles de Carleton (Quai des arts) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Le Quai des arts peut, s'il est avantageux pour lui de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec M. Joey Fallu au 418 364-6822, poste 352.

Donné à Carleton-sur-Mer, ce 7 septembre 2012.

Joey Fallu, coordonnateur du Quai des arts

BINGO À CARLETON-SUR-MER

Vous êtes invités à votre bingo hebdomadaire à la salle Charles-Dugas de Carleton-sur-Mer tous les vendredis à 19 h 30, 1 650 \$ en prix à gagner. Bienvenue à tous et emmenez vos amis et visiteurs!

REPRISE DES ACTIVITÉS DE LA CROCHE CHOEUR

La chorale La croche chœur, dirigée par madame Sylvie Lapointe, **reprendra ses répétitions régulières le mercredi 19 septembre, à 19 h**, à l'école Antoine-Bernard de Carleton. Lors de cette rentrée se tiendra également l'assemblée annuelle des membres. Entretemps, il y aura des répétitions les mercredis 5 et 12 septembre en préparation au concert « Le chœur est au country » qui sera présenté le samedi 15 septembre à 20 h à l'école Antoine-Bernard. Bienvenue à tous!

SECTEUR PASTORAL MATHURIN-BOURG

Parcours catéchétique pour adolescents et adultes

Depuis quelque temps, un nouveau besoin en pastorale, concernant l'initiation chrétienne, se manifeste dans nos communautés. Nous recevons des demandes d'adolescents et d'adultes qui veulent s'inscrire à un parcours catéchétique en vue d'être baptisé ou de recevoir les autres sacrements : Pardon, Eucharistie, Confirmation. Il existe déjà un parcours pour les plus jeunes depuis quelques années, dans chacune des paroisses de notre secteur. Nous accueillons ces demandes avec joie et leur offrons un accompagnement approprié. Si vous avez l'intention de faire une telle demande, nous vous prions de joindre l'équipe permanente de secteur en appelant au 418 364-3808 (le jour) ou Madeleine Laflamme le soir au 418 364-7320.

COLLECTE ANNUELLE POUR L'ÉGLISE

La collecte annuelle pour notre Église coïncide avec l'arrivée de l'automne et de l'abondance de nos récoltes. C'est dans cet esprit que nous débiterons cette levée de fonds. En effet, tout au long de la semaine du 30 septembre 2012, des bénévoles parcourront les rues de la Ville de Carleton-sur-Mer, secteur Carleton, afin de ramasser vos dons qui serviront à continuer de vous offrir tous les services que vous êtes en droit de recevoir de votre paroisse. Cette année, monsieur Denis Henry, maire de notre ville, a accepté la présidence d'honneur de cette collecte. Lorsque nous frapperons à votre porte, soyez généreux car notre Église en a grandement besoin. Nous vous remercions à l'avance de votre habituelle générosité.

Le Conseil de fabrique de Carleton

L'INCONTOURNABLE MONT SAINT-JOSEPH!

Activités lors de votre visite sur le mont Saint-Joseph :

À l'intérieur : petite chapelle de style breton bâtie en 1935, de belles mosaïques de la vierge, vidéo et commentaires sur les gens de la région, exposition de photos d'époque des gens d'ici, salle d'exposition, boutique souvenirs, guide sur place.

À l'extérieur : passerelle qui fait 180 degrés autour de la montagne, vue à 555 mètres de Carleton-sur-Mer, de la baie des Chaleurs et du Nouveau-Brunswick, des aires de pique-nique.

Bienvenue à tous!

ACTIVITÉS DE SPORT ET LOISIR PROGRAMMATION AUTOMNALE

Vous avez reçu récemment par la poste le dépliant concernant les activités en sport et loisir offertes par la Ville de Carleton-sur-Mer à l'automne 2012. Des activités pour tous les goûts et pour tous les âges sont prévues : karaté pour adultes et jeunes – danse mixte pour les 4 à 16 ans – aérobic – capoeira pour enfants et adultes – ballet classique – pilates-yoga – pilates – tae boxe – zumba, etc! Certains de ces cours et activités nécessitent que vous vous inscriviez à l'avance, car les places sont limitées. Consultez la programmation complète au www.carletonsurmer.com et inscrivez-vous à inscription@carletonsurmer.com

ACTIVITÉS QUI S'AJOUTENT À LA PROGRAMMATION :

SOCCER INTÉRIEUR (SECTEUR CARLETON)

Formateur : Samuel Téguel.

Clientèle : ouvert (un groupe de 10 garçons ou de 10 filles les plus proches en âge sera composé – 2 ans de différence maximum).

Quand : lundi de 15 h 30 à 16 h 30.
Dès le 24 septembre et jusqu'au 17 décembre.

Coût : 30 \$ pour 11 entraînements.

Lieu : gymnase de l'école Bourg.

Inscription : inscription@carletonsurmer.com
ou au 418 364-7073, poste 231.

→ *Prévoir des vêtements d'éducation physique.*

→ *Date limite d'inscription : le 19 septembre.*

BADMINTON

Parties amicales (collégial et adulte)

Quand : lundi et mercredi de 19 h 30 à 21 h 30.

Du 24 septembre au 12 décembre 2012.

Lieu : gymnase de l'école Antoine-Bernard.

Coût : 3 \$ / séance ou carte de membre : 60 \$ / session.

→ *Les participants doivent fournir leur équipement.*

→ *L'activité fera relâche le 8 octobre.*

ATELIERS OFFERTS PAR CENTR'ELLES

Inscription ou information : 418 364-3157 ou sans frais au 1 888 364-3157. Au plaisir de vous accueillir au 303, route 132 Ouest à Saint-Omer.

Atelier : Antidote II

Le thème de cet atelier, intitulé « Une quête d'amour », vise la réappropriation de ses différentes dimensions intérieures et de la transformation de ses relations avec soi et avec les autres. **Du 3 octobre au 21 novembre 2012 à Centr'Elles, les mercredis de 13 h 30 à 16 h, une durée de 8 semaines.**

OU

Atelier : Femmes, argent et économie

Ces ateliers ont comme objectifs de prendre conscience de nos perceptions individuelles et collectives par rapport à l'argent, voir comment les réalités historiques, politiques, sociales et économiques influencent nos façons de penser et d'agir par rapport à l'argent et d'identifier des pistes d'actions individuelles et collectives qui nous permettent d'acquérir une plus grande autonomie économique.

Du 10 octobre au 14 novembre 2012 à Centr'Elles, les mercredis de 13 h 30 à 16 h, une durée de 6 semaines.

D'autres ateliers sont également offerts, communiquez avec Centr'Elles pour plus de détails.

ÉCOCENTRE ET LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINT-ALPHONSE

QU'EST-CE QU'UN ÉCOCENTRE?

C'est un lieu sécuritaire conçu pour se départir facilement de ses résidus encombrants tout au long de l'année. Il comprend :

- des conteneurs identifiés selon les matières à y déposer;
- des bacs pour les matières recyclables;
- une remise destinée aux résidus domestiques dangereux (RDD);
- un espace pour le recyclage des pneus.

POUR QUI EST CONÇU L'ÉCOCENTRE?

Pour tous les citoyens, commerces, institutions et petites entreprises des MRC Avignon et Bonaventure désirant se départir de façon environnementale de leurs objets encombrants, de leurs résidus de jardin, de leurs résidus de peinture et de leurs résidus domestiques dangereux (RDD).

COMMENT FONCTIONNE L'ÉCOCENTRE?

Chaque client est responsable du transport de ses matières jusqu'à l'écocentre. Une fois sur le site, il est accueilli par un préposé qui lui explique la marche à suivre. Le client n'a ensuite qu'à trier lui-même et à déposer ce qu'il a apporté dans les différents conteneurs et espaces identifiés. Les clients apportant des résidus non recevables à l'écocentre seront dirigés vers les cellules d'enfouissement.

Horaire de l'écocentre :

- Lundi au vendredi : 8 h 15 à 16 h 30;
- Samedi : 8 h 15 à 12 h.

Tarification : gratuit, excepté :

- Roc, béton, brique, asphalte;
- Pneus hors normes, plus de 48,5 pouces.

Pour consulter la liste complète des matières acceptées, visitez le www.st-alphonsegaspesie.com

Pour renseignements supplémentaires : **418 388-2262.**

OFFRE D'EMPLOI VILLE DE CARLETON-SUR-MER SURVEILLANT(E) DES GYMNASES

La Ville de Carleton-sur-Mer est à la recherche d'un(e) surveillant(e) des gymnases de l'école Antoine-Bernard de Carleton-sur-Mer pour la session d'automne-hiver 2012-2013.

Exigence pour le poste

- Être âgé(e) de plus de 16 ans;
- Être disponible le soir les lundis, mercredis et jeudis.

Description du poste

- Veiller au bon déroulement des activités dans les gymnases et vestiaires;
- Préparer le gymnase en vue de l'activité (par exemple, installer les filets de badminton avant le début de l'activité);
- Voir au paiement de chacun des utilisateurs;
- Salaire offert : 9,90 \$ / heure.

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur candidature **au plus tard le 21 septembre** à l'attention de :

M. Pascal Alain, Ville de Carleton-sur-Mer
629, boulevard Perron, Carleton (Québec) G0C 1J0

Tél. : 418 364-7073, p. 230 / info@carletonsurmer.com

AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Aux personnes concernées par le projet de règlement suivant :

- Règlement 2012-222 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage par l'ajout de l'usage « camping » dans la zone 273-M.

Avis public est par le présent donné par le soussigné :

QUE le Conseil, lors de la séance ordinaire tenue le 4 septembre 2012, a adopté le projet de règlement identifié ci-haut;

QUE la modification du règlement de zonage vise la zone 273-M du plan de zonage;

QU' une illustration de la zone concernée peut être consultée au bureau de la municipalité;

QUE le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné au 629, boulevard Perron à Carleton, aux heures régulières de bureau;

QU' une consultation publique sur ce règlement aura lieu à la salle Lavoie-St-Laurent, le 1^{er} octobre 2012, 20 h, au cours de laquelle sera expliqué le règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur ce règlement seront entendus lors de cette consultation publique.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 5 septembre 2012.

Danick Boulay, directeur général et greffier

(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 7 septembre 2012)

AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Aux personnes concernées par le projet de règlement suivant :

- Règlement 2012-223 modifiant le règlement 2009-156 sur le lotissement concernant les dispositions relatives aux voies publiques ou privées en bordure d'un lac, d'un plan d'eau ou d'un cours d'eau.

Avis public est par le présent donné par le soussigné :

QUE le Conseil, lors de la séance ordinaire tenue le 4 septembre 2012, a adopté le projet de règlement identifié ci-haut;

QUE la modification du règlement de zonage vise toutes les zones du plan de zonage;

QU' une illustration des zones concernées peut être consultée au bureau de la municipalité;

QUE le projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné au 629, boulevard Perron à Carleton, aux heures régulières de bureau;

QU' une consultation publique sur ce règlement aura lieu à la salle Lavoie-St-Laurent, le 1^{er} octobre 2012, 20 h, au cours de laquelle sera expliqué le règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur ce règlement seront entendus lors de cette consultation publique.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 5 septembre 2012.

Danick Boulay, directeur général et greffier

(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 7 septembre 2012)

AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Aux personnes concernées par le projet de règlement suivant :

- Règlement 2012-224 modifiant le règlement de construction 2009-153 en abrogeant l'article 3.1 concernant les lois, règlements et codes spécifiquement applicables

Avis public est par le présent donné par le soussigné :

QUE le Conseil, lors de la séance ordinaire tenue le 4 septembre 2012, a adopté le projet de règlement identifié ci-haut;

QUE la modification du règlement de zonage vise toutes les zones du plan de zonage;

QU' une illustration des zones concernées peut être consultée au bureau de la municipalité;

QUE le projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné au 629, boulevard Perron à Carleton, aux heures régulières de bureau;

QU' une consultation publique sur ce règlement aura lieu à la salle Lavoie-St-Laurent, le 1^{er} octobre 2012, 20 h, au cours de laquelle sera expliqué le règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur ce règlement seront entendus lors de cette consultation publique.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 5 septembre 2012.

Danick Boulay, directeur général et greffier

(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 7 septembre 2012)

